

ARES

flash

Le journal des Esplanadiens

Sommaire

- Page 1 > Edito
> Cet été, l'ARES propose...
- Page 2 : > Ça se passe à l'ARES
> Le jardin partagé de l'ARES
> Le nouveau Comité de Direction de l'ARES
- Page 3 : > Coup de projecteur sur...
> La crise dans les EHPAD

> Dans le quartier
> Assemblée Générale de l'ASERE
- Page 4 : > Un avant-goût de vacances
> ARES plage 2018
> Opération Archimède 8
> Pêle-mêle
> Le strip de Caro

> Mot d'humeur et jeu de... nombre

EDITO

Le samedi 7 avril 2018, l'ARES a réuni le Conseil consultatif de l'Esplanade pour se pencher sur la question de comment allait l'Esplanade. Le compte rendu de cette demi-journée figure, à toutes fins utiles, dans l'ARES-flash du mois précédent, et est consultable sur notre site Internet. Sans que cela soit une surprise, on a pu constater une forte envie de réfléchir en commun sur le devenir de l'Esplanade. Ce n'est pas une surprise car l'histoire de notre quartier, qui est récente, est maillée d'interventions fortes de ses habitants accompagnées ou initiées par l'ARES. La situation du Centre commercial focalise beaucoup d'attente. Cela s'explique par la frustration voire la colère d'assister à son délabrement alors que cet équipement pourrait, bien utilisé, rendre des services aux habitants et en même temps devenir un lieu convivial pour toutes et tous. Notre quartier a déjà une culture de la gestion de commun. Il est constitué de copropriétés d'immeubles importants et comprend une structure, l'ASERE, regroupant tous les syndicats concernés pour la gestion d'espaces communs (voirie, espaces verts,...). Certes la gestion en commun n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Mais il s'agit d'une opportunité de maîtriser son espace de vie.

La situation du Centre commercial perdure depuis plusieurs dizaines d'années en donnant l'impression qu'elle est inéluctable. Lorsque cela est évoqué il est toujours renvoyé des arguments bloquant toute velléité de changement.

C'est pourquoi le Comité de Direction de l'ARES a décidé de s'emparer de ce dossier. Dans un premier temps il s'agira de se renseigner factuellement - en faisant fi des rumeurs - et très précisément sur la réelle situation juridique et économique du Centre puis de consulter toute personne qui en raison de son expertise pourrait nous éclairer. Nous souhaitons à terme pouvoir interpellier les décideurs et, pourquoi pas, être force de propositions.

Ce travail, mené par des bénévoles, prendra sans doute un peu de temps. Nous reviendrons vers vous régulièrement pour vous en rendre compte et solliciter l'avis de toutes et tous.

Frédéric Duffrène, Président

Cet été, l'ARES propose...

Pour les familles

Sorties proposées :

Pique-nique et promenade au château de Spesbourg, jeudi 12 juillet.
Départ à 11h, retour à 18h30.

Pique-nique à la Chaume des Veaux (Hohwald) et promenade en forêt, jeudi 2 août.
Départ à 11h, retour à 18h30.

5€ par personne ou 12€ par famille. Repas tiré du sac.
Sur inscription préalable.

Ateliers mixtes - cuisine, jeux, discussion... :

Pour tout public - enfant accompagné d'un parent :
les mardis de juillet de 14h à 17h à l'ARES.

Pour les 4-11 ans

Ouvert tout l'été, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15.
Inscriptions à la journée ou à la semaine.
Tarifs selon revenus.

Activités proposées :

Les thèmes : les super-héros, Koh-Lanta®, le tour du monde, les hippies, les cow-boys, Fort-Boyard®, personnages de BD, Asie et Océanie.

Les activités : danse, conte, cuisine, bricolage/déco, jeux extérieurs, jeux collectifs, théâtre et jeux d'expression, jeux de rôles, expériences scientifiques...

Sorties : l'O d'Obernai, Baggersee, Didiland, parc d'attractions de Fraispertuis, zoo d'Amnéville, château de Fleckenstein, l'Océanide et grands jeux au parc de la Citadelle et au parc de l'Orangerie.

Pour les 11-15 ans

Ouvert tout l'été, du lundi au vendredi. Accueil autonome de 7h45 à 9h.
Inscriptions à la journée ou à la semaine.
Tarifs selon revenus.

Activités proposées :

Les thèmes : Koh-Lanta®, musique, jeux de société à taille humaine, sports aquatiques, projet photo, land'art, splash !

Les activités : jeux d'adresse et d'équilibre, jeux musicaux, ateliers percussions, bataille navale, jeux d'eau, light-painting, multi-sports, expériences, paddle...

Sorties : Europabad, Escape game, Total jump à Bru-math, Baggersee, Europa Park, Koba Wakepark.

Soirées festives ouvertes à tous

Nous installons le barbecue, il ne vous reste qu'à apporter vos grillades, vos salades et vos boissons !
Jeux à disposition sur place.
La soirée débute à 18h et se poursuit avec la projection d'un film.

Vendredi 27 juillet : Le Roi Lion

Vendredi 31 août : Vaiana

Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Pour les seniors

Le Club Seniors propose des rencontres conviviales ouvertes à tous.

Activités proposées :

Belote, jeux de société, jeux de mémoire, discussion...
Tous les vendredis de juillet et d'août de 14h à 17h.

Des super séjours !

- Mini-séjour au lac de la Pierre-Percée, du 10 au 12 juillet, pour les 6-11 ans avec kart à pédales, pédalo, kayak et tir à l'arc.
- Mini-séjour de survie, pour les 11-15 ans les 12 et 13 juillet.
- Séjour itinérant avec des ânes, pour les 11-15 ans, du 6 au 10 août.

Tous les détails et les modalités d'inscription sont sur le programme disponible à l'accueil ou sur notre site www.ares-actif.fr

Ça se passe à l'ARES

Le jardin partagé de l'ARES... les valeurs de la terre !!!

Il y a quelques années déjà, l'ARES avait eu l'idée d'offrir aux habitants de l'Esplanade l'opportunité de pratiquer le jardinage. Cette activité inédite dans le quartier a immédiatement rencontré un certain succès. Le jardin était alors décomposé en petites parcelles individuelles attribuées nominativement à un jardinier qui choisissait de planter les légumes de son choix. Les parties « communes » du jardin où se retrouvent plantes aromatiques et fleurs étaient entretenues par l'ensemble des jardiniers.

Fin 2016, le Bureau de l'ARES s'est interrogé sur le mode de fonctionnement du jardin qui semblait avoir atteint ses limites.

C'est ainsi que l'idée de transformer le jardin existant en jardin partagé s'est imposée. Ce choix, en totale adéquation avec les valeurs de l'ARES basées sur le partage et l'échange, a nécessité sa reconfiguration.

Début 2017, un groupe de travail composé de « jardiniers » et de bénévoles s'est réuni à plusieurs reprises afin de réfléchir à un mode de fonctionnement qui soit en symbiose avec des objectifs communs et l'esprit du jardin partagé. C'est ainsi que nous avons élaboré la charte du jardin partagé de l'ARES.

Ce jardin s'adresse aux habitants du quartier de l'Esplanade, adhérents de l'ARES, pouvant s'inscrire selon les modalités prévues dans la charte.

Dans ce jardin écologique, nous

cultivons des légumes, des petits fruits... en groupe, au rythme des saisons et en respectant la nature. Cet espace de verdure permet aux jardiniers amateurs d'échanger le savoir-faire et les techniques de jardinage, parfois innovantes, telle que la permaculture. La récolte est distribuée sous forme de panier aux jardiniers impliqués.

Afin d'optimiser le travail en commun, les jardiniers se retrouvent tous les samedis matin de 10h30 à 12h00 pour faire le point sur l'évolution des plantations et les travaux à entreprendre.

Le jardin partagé de l'ARES, c'est aussi la joie de renouer avec la nature, le plaisir de voir pousser des légumes, d'échanger avec des « jardiniers » amateurs passionnés et d'initier les plus jeunes. Le pôle Animation et le multi-accueil de l'ARES y participent également autour du projet « graine de jardinier » qui s'est déroulé pen-



dant les vacances de printemps avec des enfants de 3 à 5 ans.

Si, vous aussi, vous souhaitez participer à l'expérience, quel que soit votre âge et quelle que soit votre compétence en jardinage (débutant à très ex-

périmenté), nous vous invitons à nous rendre visite le **samedi entre 10h30 et 12h00** ou à prendre contact :
03 88 61 63 82
contact@ares-actif.fr

Joëlle Carbiener, Roselyne Kuchler

Un geste écologique : le compostage

Au sein même de ce jardin partagé vous trouverez un site de compostage ouvert à tous sur simple adhésion à l'association CompoStra, créée en 2012 à Strasbourg pour gérer et valoriser les déchets organiques. La cotisation s'élève à 5 € par an minimum par foyer déposant. Chaque adhérent se verra remettre un seau de récupération adapté à ses besoins. Le site de compostage « ARES » vous accueille le samedi de 11h à 12h au 7 rue d'Istanbul, à l'arrière du théâtre du Tambourin. Cette initiative, outre le fait de réduire les déchets en les valorisant puisque le compost sera directement utilisé par les jardiniers, a aussi pour but de contribuer au lien social dans le quartier autour des composteurs et du compostage.

Le nouveau Comité de Direction de l'ARES



Bienvenue aux nouveaux administrateurs !

De gauche à droite, de haut en bas :

Alain Allemand, Benoit Hillion, Emmanuel Guingand, Emeline Georges, Jamila Ait Ouabarab, Lionel Sanai, Frédéric Duffrene, Henri Gaudier, Claude Sittler, Yves Desfossez, Claude Gassmann, Adrien Malossane, Marc Riefstahl, Bernadette Ver Eecke, Catherine Bauchet, Michèle Ehrismann, Marie Martinez Willinger, Zakia El Wahabi, Jeannette Rojas, Marcelle Montenat, Marc Philibert, Martine Olff Sommer, Marc Birry, Etienne Fleury, Valérie Pierrat, Roselyne Kuchler.

Absents le jour de la photo :

Joëlle Carbiener, Safia Cherifi, Patricia Garcia de Poillerat, Jeanne Kochanowski, Dominique Leblanc, Mousa N'Diaye, Désirée Ohlmann, Guillaume Poillerat, Paul Souville, Nicolas Ungerer, Delphine Vrammout, Anne Wihlidal.

Cet encart est pour VOUS !

**-25% : Offre de bienvenue
pour les nouveaux annonceurs**

Contactez-nous
communication@ares-actif.fr
03 88 61 63 82

IMMOBILIERE ELSAESSER

68 avenue des Vosges - 67000 Strasbourg
Tél. 03 88 36 36 00 - Fax. 03 88 35 67 89
immobiliere-elsaesser@orange.fr



Ventes - Locations
Ventes - Locations
Gérance immeubles
Gérance immeubles
Syndic de copropriétés
Syndic de copropriétés

Femmes
Shamp + coupe
+ self' brush*
18⁹⁰ €
TARIF CHEVEUX
COURTS

Hommes
Shamp + coupe
+ self' brush*
15⁶⁰ €

self coiff
2 Place de l'Esplanade
03 88 22 42 80

*Se sécher les cheveux soi-même



Photo fournie

Une situation de crise qui inquiète

Dans les EHPAD, les conditions de travail sont rendues d'autant plus difficiles que le manque de moyens humains est amplifié par un taux d'absentéisme très important. Les salariés sont nombreux à démissionner et il n'y a que très peu de nouvelles embauches faute de candidats. Certains EHPAD sont même obligés d'embaucher des aides-soignants non-diplômés pour faire un travail qui est normalement réglementé.

De plus, le manque de moyens matériels empêche les salariés en EHPAD de faire leur travail convenablement. Certains membres du personnel expriment un sentiment de honte à pratiquer leur travail sans l'équipement

adéquat et mettent eux-mêmes la main à la poche pour s'occuper des résidents.

Bien sûr, les premières victimes de cette crise sont les résidents eux-mêmes. Ils subissent de plein fouet le manque d'attention. Augmentation du nombre de chutes, dégradation de l'hygiène générale, assignation à résidence ou encore contention forcée...

Conscientes de ces problèmes, de nombreuses institutions portent plainte pour « harcèlement moral, conditions indignes d'hébergement, manque de personnels, salariés non-diplômés, mise en danger de la vie d'autrui ».

Des manifestations inédites et un premier retour

En janvier et mars dernier, aides-soignants, enfants ou proches de rési-

dents, directeurs de maison de retraite et associations de services aux personnes âgées sont descendus dans la rue pour manifester contre les conditions d'accueil dans les EHPAD. La revendication principale est l'augmentation du ratio résident/aide-soignant. Les manifestants souhaitent mener le combat pour la dignité de nos anciens. Fortes de nombreux retours de résidents et proches de résidents, les associations de services aux seniors (bénévoles) ont adressé une lettre au président de la République pour lui faire part de leurs inquiétudes vis-à-vis de la situation actuelle.

Face à cette crise, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a récemment annoncé la mise en place d'une nouvelle mesure qui devrait permettre de compenser la baisse des recettes dans certains établissements où le person-

nel réclame plus de moyens. En procédant ainsi, le gouvernement souhaite permettre aux EHPAD de se relancer de manière indépendante.

D'ailleurs, certains EHPAD ont déjà mis en place de nouvelles méthodes de travail pour accompagner les résidents. L'idée, c'est de passer plus de temps à s'occuper des résidents pour en gagner par la suite en redonnant de l'autonomie à ceux qui en ont perdu.

Antoine Boulanger



Coup de projecteur sur...

Un nouveau mouvement qui surprend par son ampleur et son caractère inédit : la crise dans les EHPAD

Problèmes d'hygiène, maltraitance des résidents et manque de temps, le personnel dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) tire la sonnette d'alarme. Face aux nombreuses manifestations de janvier et mars 2018 et au caractère totalement inédit de cette situation, le gouvernement a présenté il y a quelque temps ses premières pistes d'amélioration.

Assemblée Générale de l'ASERE, jeudi 14 juin 2018 à 9h30

Une assemblée générale particulière car nous proposons un ordre du jour présentant les comptes de l'exercice 2017 mais aussi les budgets prévisionnels de l'année 2019 (comme cela se pratique en copropriété).

L'exercice 2017 respecte les lignes budgétaires adoptées en novembre 2016.

Les budgets 2019 proposés respectent également notre souci d'une stabilité des dépenses.

Face à un environnement qui se développe à grande vitesse et à certains commentaires négatifs parus dans la presse, il est nécessaire de conserver la belle image de notre quartier par un souci constant d'entretien de nos espaces.

Un paragraphe particulier sur la rénovation de notre éclairage, point majeur du programme 2019, se doit de figurer ici.

Le quartier de l'Esplanade, dont l'édification s'est étalée sur les années 60 et 70, dispose d'un réseau d'éclairage privé, desservant les passages et les extérieurs des immeubles (une durée de vie exceptionnelle de quelque 40 années mais rendant nécessaire une rénovation complète à court terme).

Ce réseau comporte quelque 400 points lumineux, dont 50 % en boules opales (consommation 125 W et fabrication arrêtée), 40 % en type SHP (Sodium Haute Pression, consommation 100 W). La consommation annuelle de cet ensemble représente actuellement quelque 220 000 kWh, bon an mal an, soit quelque 30 000 euros ainsi qu'environ 7 000 euros de frais d'entretien en remplacement de lampes ou réparations.

Nous prévoyons un remplacement de cet ensemble d'éclairage par un éclairage LED, respectueux de l'environnement, en poursuivant plusieurs objectifs :

- réaliser des économies d'énergie (consommation réduite à 36 W par point lumineux) par un objectif annuel de consommation réduit à quelque 90 000 kWh,
- lutter contre la pollution lumineuse (en supprimant la diffusion vers le haut),
- éclairer mieux par une distribution photométrique symétrique ou asymétrique selon les lieux (passage ou surface de parking).

Conscients de la technicité du sujet, nous avons fait réaliser un diagnostic de notre réseau par les soins d'ES Services Energétiques qui sera présenté à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est aussi l'occasion d'échanger avec vous sur notre rôle, nos obligations et vos attentes.

A. Hernandez, Président de l'ASERE



INFOS DE DERNIÈRE MINUTE !

Les Restos du Cœur organisent
une collecte de nourriture

vendredi 8 et samedi 9 juin de 8h à 20h
au supermarché AUCHAN Esplanade.

Ils ont besoin d'aliments secs (riz, pâtes, haricots rouges/blancs, lentilles, fruits secs...) pour la période estivale.

Merci à vous !

BULLETIN D'ADHESION 2017/2018 - COTISATION ARES

Nom	Prénom
<hr/>	
Date de naissance	
<hr/>	
Adresse	
<hr/>	
Courriel	
<hr/>	

Je verse la somme de 17€ ou _____ € par chèque - en espèces*.

* Bulletin à adresser à l'ARES - BP 15 - 67043 Strasbourg Cedex
RIP CCP Strasbourg : 20041 01015 0062279E036 74

Signature :

Un avant-goût de vacances

ARES Plage 2018... sur les pavés, la plage !

Du soleil, des jeux et des cocktails

L'équipe d'animation vous propose une après-midi de jeux, d'activités et de fun... sous le soleil de Provence (ou presque !).

Jeux de plage, jeux de ballon, châteaux de sable, pêche aux canards, beach-volley, jeux en solo ou en famille... Il y aura des activités pour tous les goûts et tous les âges !

Manifestation gratuite ouverte à tous. Pailletes de petite restauration et Tikki bar payants sur place.

Les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Mercredi 4 juillet dès 15h

Opération Archimède 8

Course délirante de baignoires flottantes

Le rendez-vous de l'été approche ! Et les équipages se préparent à en découdre !

■ Au programme :

- dès 14h, visite des paddocks où les équipes finalisent leurs embarcations,
- de 14h à 17h, show sur scène avec musique, démos de danses...,
- dès 17h, mise à l'eau des baignoires et LA COURSE !

La déco des baignoires, les costumes et l'animation du stand comptent aussi. Plus la baignoire est belle, mieux elle sera placée sur la ligne de départ !

Buvette et restauration sur place.

**Dimanche 8 juillet dès 14h
à la presqu'île Malraux**

Pêle-mêle

Inscriptions aux activités de l'ARES

Prenez rendez-vous en ligne
dès le 5 juin !

Les nouvelles activités :

- pour enfants : hula hoop, capoeira, scratch DJ, photo...
- pour adultes : Lindy hop, cardio boxe, hula hoop...
- pour les familles (parent/enfant) : mini-yoga pour les petits de 2 à 3 ans.

Plus d'infos sur www.ares-actif.fr

Conseil juridique

Maître Vrammout, avocate au barreau de Strasbourg, vous oriente et vous conseille sur les démarches les plus judicieuses à accomplir.

Permanence vend. 15 juin de 11h à 13h

Uniquement sur RV auprès de l'équipe d'accueil de l'ARES au 03 88 61 63 82 ou contact@ares-actif.fr

Zut et flûte!



* idée reçue, je sais... Mais là, ça m'arrange. (Caro)

Retrouvez toutes les actualités de l'ARES sur notre site : www.ares-actif.fr et sur notre page Facebook : www.facebook.com/aresactif
Associations, écoles, institutions de l'Esplanade, vous avez une information à faire paraître dans ARES-flash, contactez-nous : aresflash@ares-actif.fr

Nos plaques de rues

Régulièrement viennent s'ajouter aux plaques de rue du centre-ville les références de leur appellation d'origine, en alsacien bien sûr. Juste retour aux sources qui fait le ravissement des touristes par son côté savoureux (place du Marché-aux-cochons-de-lait / Ferikelmärik), ou même étrange (rue du Bain-aux-roses / Rosebadgasse). A l'Esplanade, il est difficile de reproduire de telles évocations dialectales à partir de nos plaques de rues dans leur déclinaison des villes européennes. Et puis, traduire en alsacien les noms de nos rues tracées et dénommées dans les années 60 n'aurait que peu de sens d'un point de vue historique et linguistique. En revanche, pourquoi ne pas ajouter sur nos plaques

la traduction du nom de la ville dans sa langue ? Par exemple : « Rue de Londres / London Road ». Idem en italien pour la rue de Rome, en allemand pour celle de Kehl, en turc pour celle d'Ankara, etc. Ne serait-ce pas là un beau symbole de la diversité de notre quartier ? Petite curiosité : en quelle langue traduirions-nous alors le quai des Belges ?

Voici un devoir de vacances pour les linguistes avisés de chacune des langues concernées : envoyez-moi vos propositions de traduction pour la rentrée et je les ferai suivre à la Ville de Strasbourg. Qui donnera suite à cette idée, bien entendu !

Jacques, du 26 de l'Avenue.

Pour tout un chacun, le palindrome numérique qui figure en titre renvoie sans aucun doute au film en dessins animés réalisé par Clyde Geronimi, Hamilton Luske et Wolfgang Reitherman, produit par la société Walt Disney et sorti sur les écrans en 1961, « Les 101 dalmatiens ». Il ne s'agissait pas, bien évidemment, de cent un habitants de la Dalmatie – l'actuelle Croatie –, mais de chiens « à robe blanche parsemée de taches noires » ! Cette cent-unième et ultime notule ne veut pas s'attacher à la gent canine mais s'élever à des considérations plus bibliques, en évoquant l'ancienne règle juive du châtiment des trente-neuf coups de fouet, citée par saint Paul dans sa deuxième lettre aux chrétiens de Corinthe : « Cinq fois j'ai reçu des Juifs quarante coups de fouet

moins un. » Cette curieuse formulation était-elle employée pour le cas où le bourreau s'était trompé dans le décompte de ses coups ? En tout cas, on était sûr que, même si l'on comptait quarante coups, les trente-neuf coups prescrits avaient bien été donnés...

Sans intention aucune de considérer les notules qui vous ont été proposées au fil des années comme un châtiment, votre serviteur veut simplement vous assurer que ce sont bien cent notules qui ont été présentées dans ARES-flash !

Jean-Pierre Beck

Sources :

La Bible, 2 Corinthiens, 11, 24. Grand Larousse en 5 volumes, 1989. Dictionnaire des mots rares et précieux, 1996. www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=2530.html

ARES - Centre socio-culturel et Association des Résidents de l'Esplanade • 10 rue d'Ankara • 67000 Strasbourg

Tél. 03 88 61 63 82 • www.ares-actif.fr • contact@ares-actif.fr

Fondateur ARES : Jean-Marie Lorentz • Président et directeur de publication : Frédéric Duffrène • Rédacteur en chef : Alain Allemand • Infographiste : Véronique-E. Wolff

Illustrations : Caro 05 56 25 65 50 • Visuel fond : © fotolia.com • Mensuel tiré à 8 100 ex sur papier recyclé (80%) par Ott Imprimeurs • Dépôt légal : juin 2018

Petit restaurant du quartier



Restaurant Le Bistronome
27 rue Vauban
67000 Strasbourg-Esplanade
Tél. 09 82 59 27 80

www.restaurant-le-bistronome.com

Ouvert du lundi au vendredi, midi et soir

PRESSING VAUBAN

1 av. du Général De Gaulle
67000 Strasbourg

Tél. 03 88 61 68 50

VOTRE PARTENAIRE INFORMATIQUE

Réseaux - Infrastructure - Cloud
Mobilité - Solutions de Gestion
Web/Digital



www.oci.fr
03 88 18 30 80